

Panorama Statistique de la Santé à Mayotte 2024

Chapitre IV

Focus commune de Ouangani

Version 2.1.0 du 19/07/2024

Sommaire

Démographie	2
Logements	4
Formation et prestations sociales	5
Environnement	6
Offre de soins	7
Recours aux soins	7
Pathologies	9
Références	11

BALICCHI Julien – Responsable du service Etudes et Statistiques de l'ARS de Mayotte

ABOUDOU Achim – Directeur de l'ORS de Mayotte

AHAMADA Zelda – Chargée d'études et Documentaliste de l'ORS de Mayotte

NZABA-LOUNDOU Herman-Gickel – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte

TOIBIBOU Zaïna – Chargé d'études de l'ARS de Mayotte

Démographie

La commune de Ouangani est constituée de trois villages : **Kahani**, **Barakani** et **Ouangani**¹.

En 2017², 10 203 habitants sont recensés sur cette commune pour une **densité de 536 habs/km²**, soit 4 % de la population totale de Mayotte [2]. 46 % de la population de la commune de Ouangani est de nationalité française [2].

Le **taux d'accroissement annuel** est de **+0,7 % par an entre 2012-2017**, en baisse par rapport à 2007-2012 : +8,4 % (2002-2007 : +3,4 %, 1997-2002 : +2,9 %) [2].

Cette croissance est le résultat d'un solde naturel positif de +2,9 % : plus de naissances que de décès, et d'un solde migratoire apparent de -2,2 % : plus de départs que d'arrivées.

En 2017, **les moins de 18 ans** représentent **53 %** de la population de Ouangani (*51 % pour la population totale*) [2]. **45 % pour les 18-64 ans** (47 %) et **2 % pour les 65 ans et plus** (3 %) [2]. Si la répartition des 65 ans ou plus reste stable sur les dix années considérées, celles 0-5 ans (-2 points), des 18-39 ans (-3 points) tendent à diminuer tandis que pour les 6-17 ans (+3 points) et des 40-64 ans (+3 points), elles augmentent [2] (Figure 3).

► Naissances et familles

Le taux de natalité est de **37,9 naissances pour 1 000 habitants** en 2017 (38,1 à l'échelle du territoire) [3] (Figure 4).

En 2017, **28 %** des familles sont **monoparentales**, 9 % des couples sans enfant, 53 % des couples avec enfant(s) et **11 %** sont des individus vivant **seuls** [2].

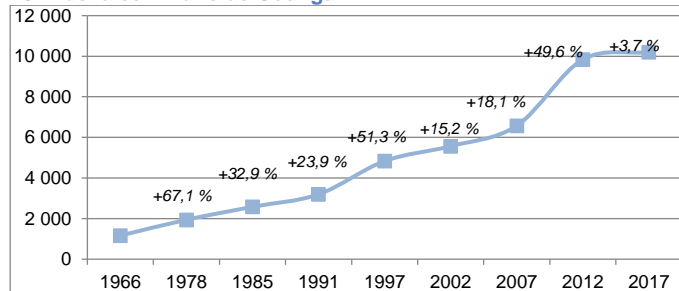
Figure 1 : Classification des villages de la commune de Ouangani en 2017 en fonction des conditions de vie



Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [1]

Figure 2 : Evolution du nombre d'habitants de 1966 à 2017 de la commune de Ouangani

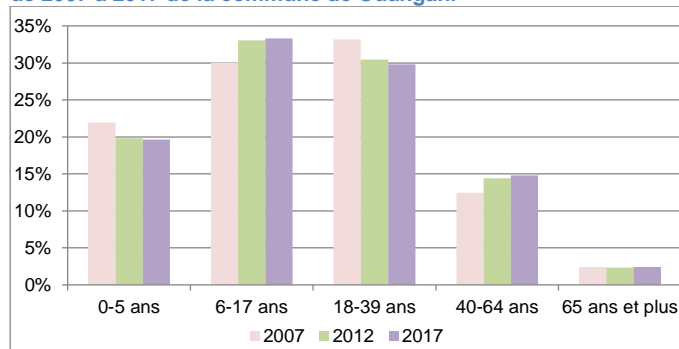


Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 3 : Evolution de la population par tranche d'âge de 2007 à 2017 de la commune de Ouangani

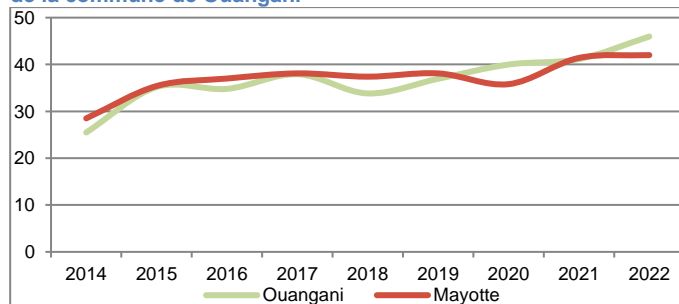


Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 4 : Taux de natalité sur la période de 2014 à 2022 de la commune de Ouangani

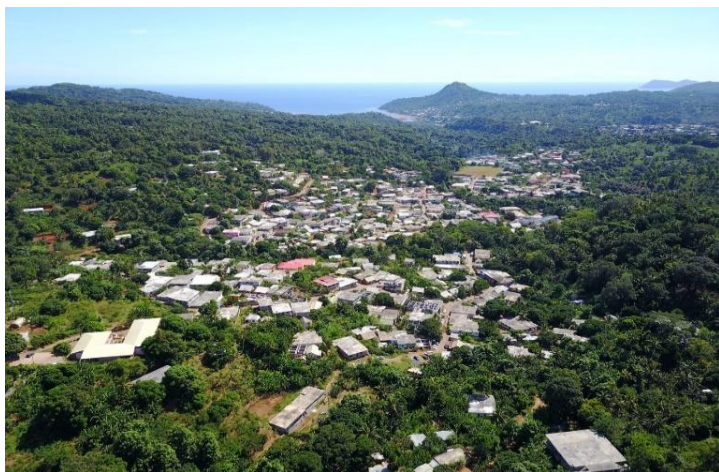


Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [4].

Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee – bulletin état civil [3]

Exploitation : ORS Mayotte



¹ Le codage couleur graduel [1] (des conditions de vie les plus favorables aux moins favorables) attribué aux villages sur la Figure 309 est déterminé ainsi : En **marron foncé**, les villages cumulant toutes les difficultés, où le logement en tôle domine couplé à un sol en terre battue et une absence d'eau courante. La population y travaille peu ; En **marron clair**, ceux aux conditions de logement précaires, plus proches de la moyenne départementale, disposant de peu de confort sanitaire mais se spécifiant par une forte présence de logements en dur ; En **vert clair**, ceux aux conditions de vie supérieures à la moyenne, incluant des logements plus confortables, souvent en dur avec l'eau

courante et l'électricité (cuisine intérieure, au moins une voiture). La population y est plus présente sur le marché du travail et diplômée ; En **vert foncé**, ceux aux conditions de vie les plus favorables, incluant la population la mieux formée et plus en emploi. Les ménages présentent davantage de confort et d'équipements.

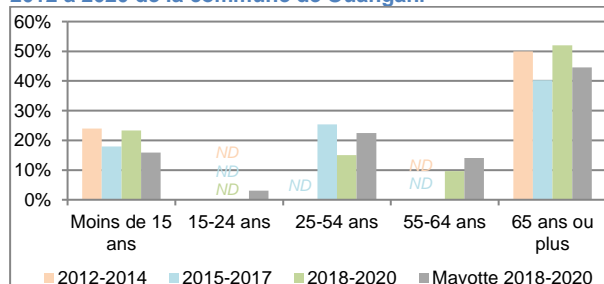
² Au 1^{er} janvier 2024, la population est estimée à 11 485 habitants, soit une densité de 621 habs/km². Toutefois, il convient de souligner que cette valeur n'est qu'une estimation basée sur les données des années précédentes, et que de nombreux événements récents à Mayotte pourraient remettre en question cette estimation.

► Mortalités

Sur la période d'avant crise Covid-19 de 2017 à 2019, le taux de mortalité est de **2,3 décès pour 1 000 habitants** domiciliés à Ouangani (2,9 pour 1 000 à l'échelle du département) [3]. Au cours de la crise Covid-19, le taux a augmenté de +43 % : 3,3 ‰ sur la période 2020 à 2022 [3] (Figure 6).

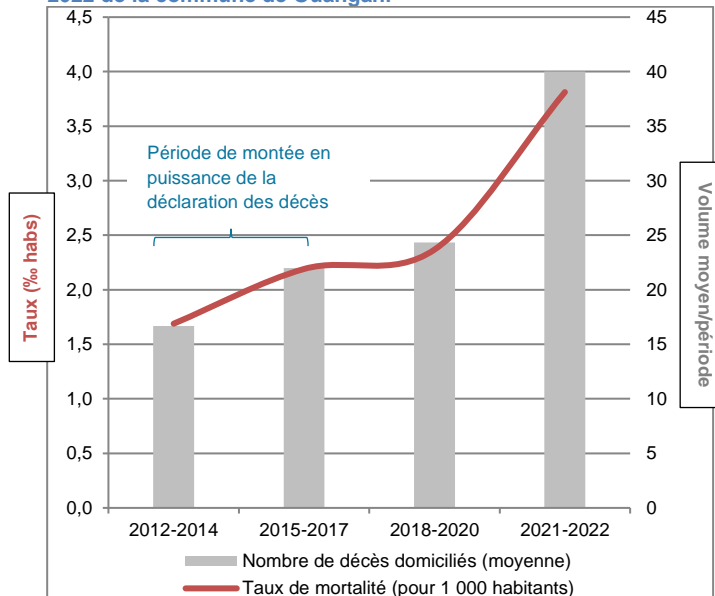
2 à 3 % de l'ensemble des décès de Mayotte ont lieu dans la commune de Ouangani sur la période 2012 (3 %) à 2022 (3 %) [3].

Figure 5 : Répartition des décès par classes d'âge de 2012 à 2020 de la commune de Ouangani



Champ : Causes initiales de décès pour les habitants de la commune de Ouangani
 Source : Outil Moca-O
 Exploitation : ORS Mayotte

Figure 6 : Taux de mortalité sur la période de 2012 à 2022 de la commune de Ouangani

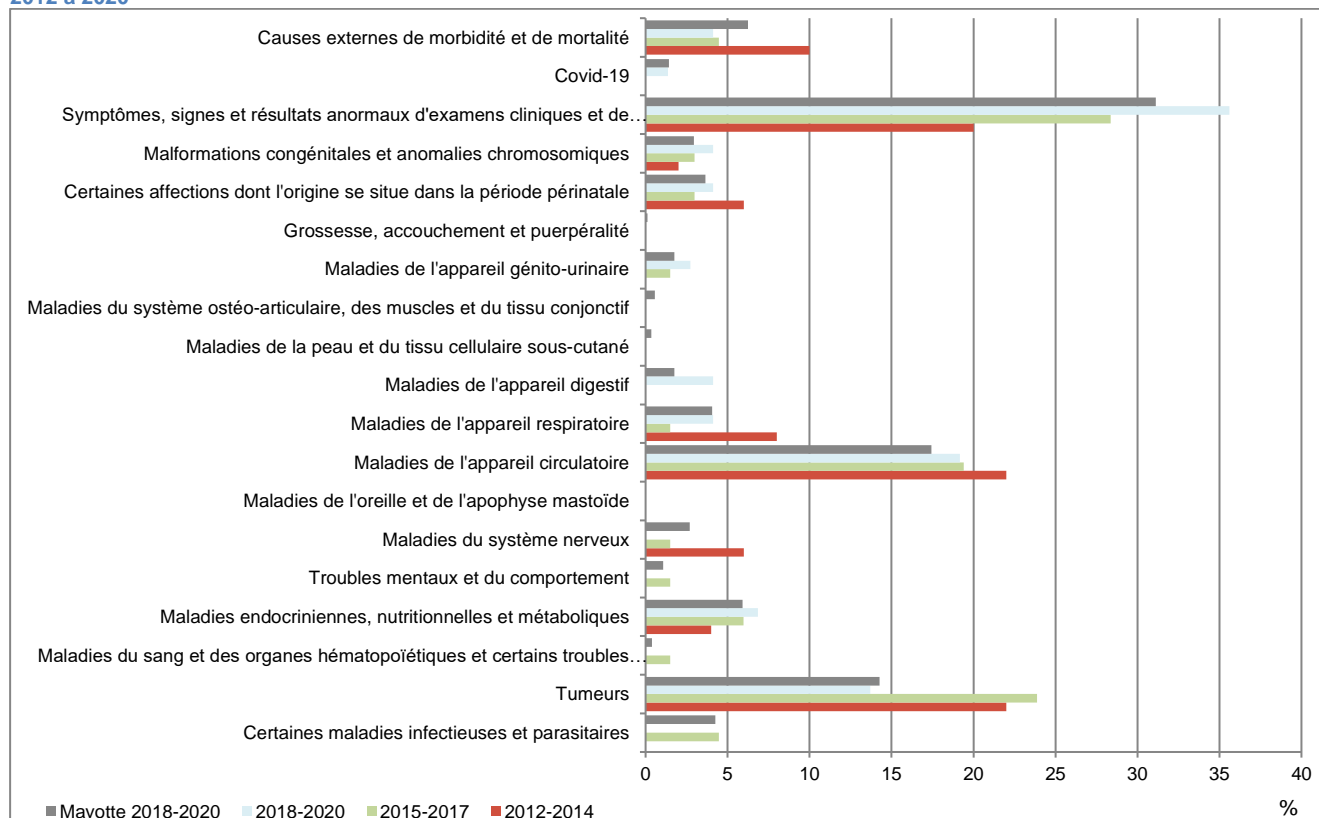


Note : population estimée au 1^{er} janvier par l'Insee, ventilées selon les répartitions de 2017 [4].
 Champ : Décès dont le lieu de domicile est Ouangani
 Source : Insee - bulletin état civil [3]
 Exploitation : ORS Mayotte

Sur la période 2012 à 2020, les principales causes de décès concernent les « **tumeurs** » (22 %, 15 % toutes communes confondues), suivies des « **maladies de l'appareil circulatoire** » (21 %, 20 %), des « **maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques** » (6 %, 6 %) et « **certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** » (6 %, 4 %) [5] (Figure 563). A noter que 26 % des causes de décès sont classées « Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs » (27 %) [5].

Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour une même cause de décès, **la commune de Ouangani présente l'un des taux les plus hauts** pour : les « **tumeurs** » [5].

Figure 7 : Répartition des différentes causes de décès pour les habitants de la commune de Ouangani sur la période 2012 à 2020



Champ : Causes initiales de décès pour les habitants de la commune de Ouangani
 Source : Exploitation du SNDS [5]
 Exploitation : ARS Mayotte - Service Etudes et Statistiques

Logements

En 2017, **2 392 résidences principales** (Figure 8) sont présentes dans la commune, soit 4 % de l'ensemble des logements (pour une **taille des ménages de 4,3**) dont **40 %** étaient en **tôle** (36 % sur l'ensemble du territoire) [2] (Figure 8).

Entre 2007 et 2017 le nombre de résidences principales a **augmenté de +46 %** [2].

En 2012, **56 %** des logements à Ouangani étaient de **petite taille** [2]. Bien que des progrès aient été réalisés entre 2012 et 2017 avec une **augmentation de 16 % des logements de trois pièces ou plus**, Ouangani continue de présenter une **proportion importante** (55 %) de **petits logements** en 2017, inadaptés pour des ménages comptant en moyenne quatre personnes [2] (Figure 9).

► Accès à l'eau

L'accès à l'eau potable s'y est dégradé entre 2012 et 2017 : **-7 points** [2] (Tableau 1).

En 2017, 57 % des ménage déclarent avoir accès à l'eau dans le logement (71 % sur l'ensemble du territoire), 16 % dans la cour, 7 % chez un tiers ou un parent, 11 % à la BFM, 8 % au puits, à la citerne, à la rivière ou au ruisseau. L'accès à une eau de qualité et continue demeure difficile. Les coupures fréquentes dues aux périodes de sécheresse prolongée, la vétusté des installations et les problèmes de gestion de l'eau restent des préoccupations majeures.

La demande croissante due à l'augmentation de la population exerce également une pression supplémentaire sur les ressources disponibles et les infrastructures existantes.

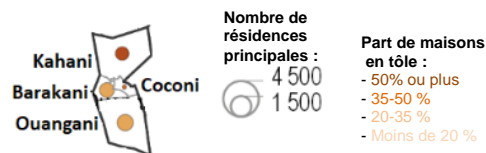
► Spécificités du logement

En 2017, **30 %** des ménages de la commune de Ouangani disposent du **confort de base**, soit une amélioration de +6 points par rapport à 2012 [2].

De plus, **87 %** ont accès à l'**électricité** (-4 points). **22 %** des foyers disposent d'une **connexion internet**, 61 % d'un **réfrigérateur** (+3 points), **71 %** d'un **congélateur** (-3 points), **71 %** d'une **télévision** (-4 points), **23 %** d'une **voiture** (+3 points).

Globalement, les données montrent une **amélioration des conditions de vie entre 2012 et 2017**, avec des progrès significatifs dans le confort de base.

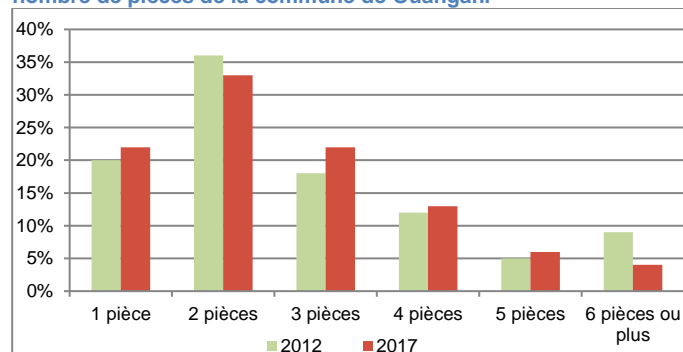
Figure 8 : Part des maisons en tôle dans les résidences principales des villages de la commune de Ouangani en 2017



Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [2]

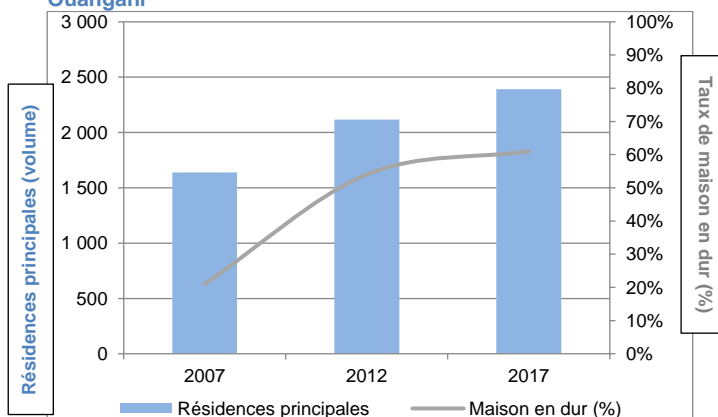
Figure 9 : Part des résidences principales selon le nombre de pièces de la commune de Ouangani



Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [2]

Figure 10 : Evolution de 2007 à 2017 des résidences principales et par type d'habitat de la commune de Ouangani



Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 1 : Confort et équipements du logement en 2012 et 2017 de la commune de Ouangani

	2012	2017	Mayotte (2017)
Accès à l'eau	64	57	71
Eau dans la cour	14	16	12
Chez un parent/tiers	12	7	5
BFM	1	11	5
Des points d'Eaux		8	6
Accès à l'électricité	91	87	90
Dispose d'un confort de base	24	30	41
Un réfrigérateur	64	61	71
Un congélateur	68	71	72
Télévision	75	71	77
Ordinateur	21	25	32
Une connexion internet		22	28
Véhicule deux roues		8	23
Voiture	20	23	28

Note : ■ lié au mode de conservation des aliments, ■ lié à l'accès aux messages de prévention, ■ lié à l'accès aux soins. Un logement est considéré comme dépourvu du confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur

Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ORS Mayotte

Formation et prestations sociales

► Scolarisation et diplôme

En 2017, le **taux de 15 ans ou plus de la commune de Ouangani ayant un diplôme supérieur ou équivalent au BAC est de 16 % (23 %)**. Il continue son augmentation depuis 2007 : 11 % ainsi qu'en 2012 (13 % en 2007 contre 23 % en 2017 pour l'ensemble du territoire) [2] (Figure 12).

En 2017, **64 % des enfants de 2 à 5 ans vivant à Ouangani sont scolarisés** (-9 points par rapport à 2012, 64 % sur l'ensemble du territoire), **89-90 % pour les 6-14 ans (92-93 %)** et **84 % pour les 15-18 ans (-2 points, 88 %)** [2]. Le **taux global de non-scolarisation chez les 2-18 ans est alors de 20 % (+5 points par rapport à 2012, 18 % sur l'ensemble du territoire)** [2].

► Emploi et Chômage

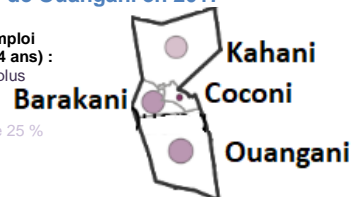
En 2017, le **taux d'actifs de 15-64 ans ayant un emploi (au sens du RP) dans la commune est de 24 % (30 % de l'ensemble du territoire)**. Il a **augmenté de +6 points** par rapport à 2012 [2] (Figure 13).

En 2017, **38 % des habitants de Ouangani en emploi travaillent dans leur commune de domicile (52 % pour l'ensemble des personnes en emploi)** [6], stable par rapport à 2012 [7]. Parmi ces individus (62 %), 36 % se rendent alors quotidiennement dans la commune de Mamoudzou (contre 41 % en 2012), 7 % à Tsingoni (contre 6 %), 5 % à Chiconi (contre 2 %) et 3 % à Koungou (contre 3 %) [6].

Figure 11 : Taux d'emploi des 15-64 ans de la commune de Ouangani en 2017

Taux d'emploi (des 15-64 ans) :

- 45% ou plus
- 35-45 %
- 25-35 %
- Moins de 25 %



Nombre de résidences principales :
18 000
6 000

Champ : Habitants de Ouangani

Source : Insee, recensement de la population de 2017 [1]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Prestations sociales

Sur la période 2020-2021-2022, la part de la population de Ouangani couverte par le **RSA³ est de 3 % (-2 points avec 2017-2018-2019, 4 % sur l'ensemble du territoire)** [8].

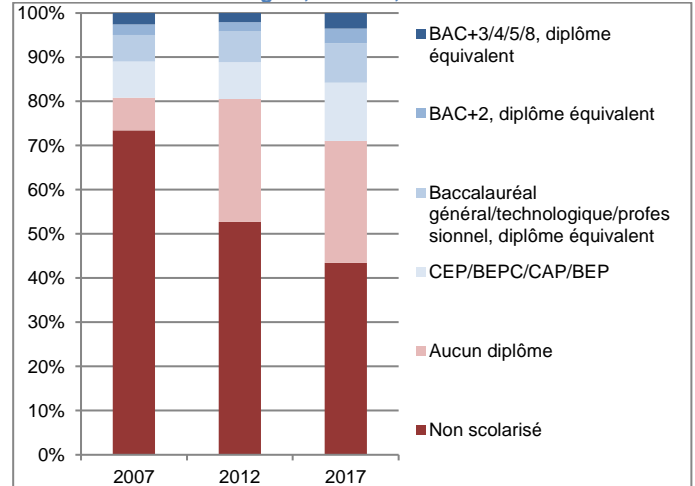
Concernant l'**AAH**, la **part d'allocataires est de 0,4 %** sur cette période (stable, 0,5 %). **0,1 % pour les enfants** couverts par l'**AEEH⁴** (stable, 0,2 %) [8].

Enfin, l'**ASPA⁵ couvre 52 % des 65 ans ou plus** (-4 points, 47 %) [8] (Tableau 2).

³ Le RSA assure aux personnes sans ressource un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. En 2021, le RSA est de 282,67 € pour une personne seule à Mayotte.

⁴ L'AAH et l'AEEH sont des aides financières qui permettent aux adultes et enfants handicapés d'avoir un minimum de

Figure 12 : Niveau de formation chez les 15 ans ou plus de la commune de Ouangani, en 2007, 2012 et 2017

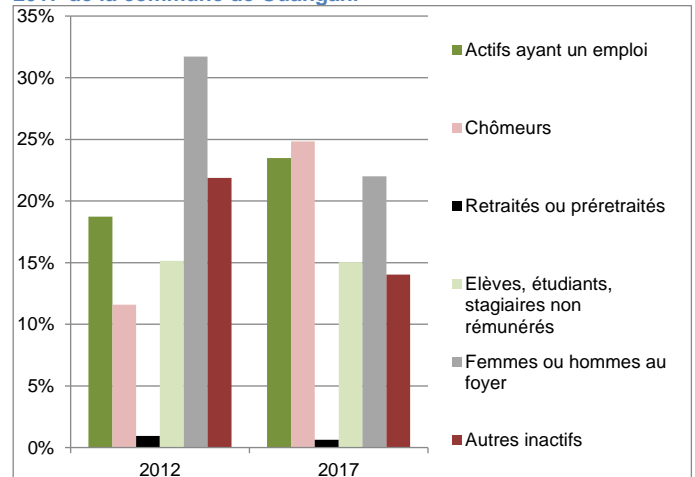


Champ : Habitants de 15 ans ou plus de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte

Figure 13 : Taux de la population active entre 2012 et 2017 de la commune de Ouangani



Note : Le nombre d'actifs tient compte des activités annexes (petits boulots-chibaroua).

Champ : Habitants de 15-64 ans de Ouangani

Source : Insee, recensements [2]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 2 : Prestations sociales de 2017 et 2022 de la commune de Ouangani

	Moyenne	2017-2018-2019	2020-2021-2022
Nombre d'allocataires du RSA		183	148
x Part chez les 25 à 59 ans*		5,3%	3,8%
Nombre de personnes couvertes par le RSA		493	354
x Part en population générale*		4,7%	3,1%
Nombre d'allocataires de l'AAH		16	19
x Part chez les 25 à 59 ans*		0,4%	0,4%
Nombre d'enfants couverts par l'AEEH		5	4
x Part chez les moins de 20 ans*		0,1%	0,1%
Nombre d'enfants bénéficiaires de l'ARS**		834	825
x Part chez les 6-18 ans*		23,3%	20,9%
Nombre d'allocataires d'aides au logement (ALS et ALF)		25	29
x Part en population générale*		0,2%	0,3%
Nombre de bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA)		121	146
x Part chez les 65 ans ou plus*		47,9%	52,4%

Note : * les parts sont estimées à partir des populations estimées au 1^{er} janvier par l'Insee [4], ventilées selon les répartitions de 2017. ** allocation de Rentrée scolaire (ARS). *** les effectifs présentés ici étant inférieur à 10, ils sont imputés par 5.

Champ : Habitants de Ouangani

Source : CSSM [8]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

ressources. Elles sont financées par l'Etat et sont versées par la CAF aux individus ayant un taux de handicap de 50-79 % depuis 2021 (1^{er} octobre/1^{er} juin).

⁵ L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités de 65 ans ou plus ayant de faibles ressources.

Environnement

► Qualité de l'eau du robinet

En 2022, dans la commune de Ouangani, la qualité de l'eau du robinet est excellente avec une conformité bactériologique de 100 % [9] (Tableau 203).

► Hygiène de vie

En 2019, **61 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Tsingoni, Chiconi, **Ouangani** ou Dembéni déclarent **se laver les mains tous les jours à l'école** (63 %), **71 % après être sortis des toilettes** (88 %) et **81 % avant de manger** (78 %) [10].

A contrario, ils sont alors **23 % à ne pas connaître l'importance de se laver les mains tous les jours** (25 %) et **36 % à ne pas utiliser du savon** (23 %) [10]. **94 %** des enfants déclarent prendre une **douche tous les jours** (85 %) [10].

Enfin, concernant le **brossage des dents**, **39 % (43 %)** le font **deux à trois par jour** et **8 %** rarement dans la semaine (9 %) [10].

► Equipement en moustiquaires

En 2019, **58 % des enfants** de 10-12 ans scolarisés déclarent **dormir sous une moustiquaire** (43 %) [10].

► Evacuation des eaux usées

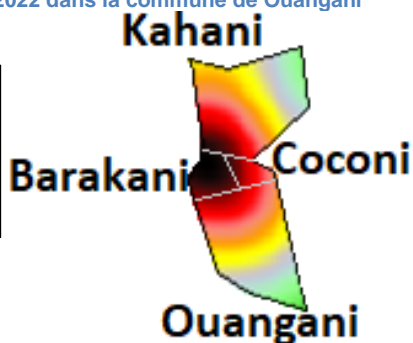
En 2017, 13 % des ménages de Ouangani sont raccordés à un réseau d'égouts (38 % à l'échelle du département), 30 % à une fosse septique ou fosse sèche (19 %) et 57 % à **même le sol** (42 %) [2] (Figure 15).

► Déchets

Sur la période 2020-2022, la commune de Ouangani présente une **densité très forte de déchets** (inclut les carcasses de voiture, déchets dans la rivière/mer, dépôts sauvages, encombrants et pneus abandonnés) [11] (Figure 14).

Figure 14 : Densité (lissée) des déchets recensés sur la période 2020-2022 dans la commune de Ouangani

Légende (moyenne de déchets) :	
Faible	[66-75]
[Faible-20]	[76-85]
[21-25]	[86-105]
[26-45]	Très forte
[46-65]	



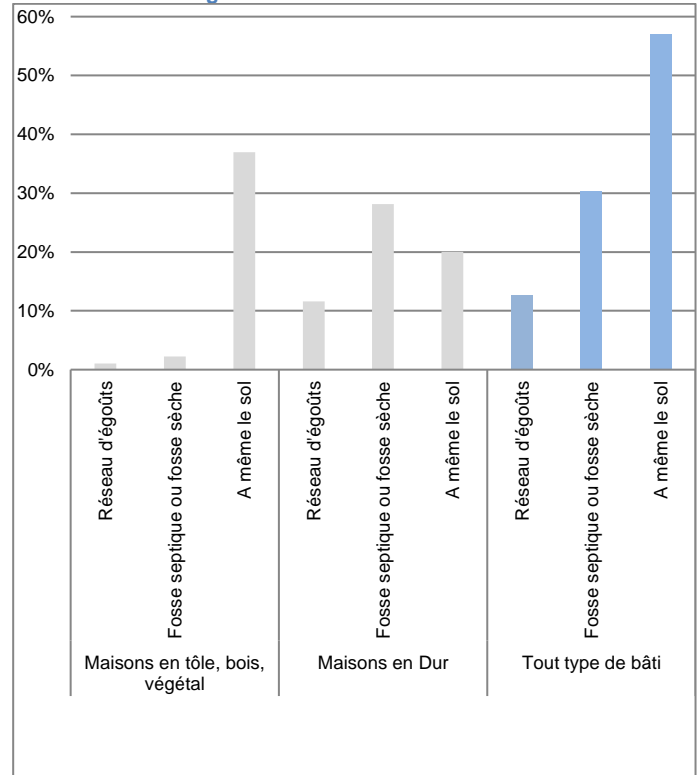
Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [11]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 3 : Conformité de l'eau du robinet de 2017 à 2022 de la commune de Ouangani

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Conformité Bactériologique (%)	100	100	95-100	95-100	100	100

Source : ARS Mayotte – Service de Santé Environnement [9]

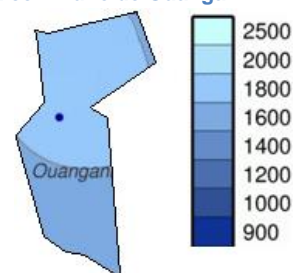
Figure 15 : Evacuation des eaux usées en 2017 dans la commune de Ouangani



Note de lecture : 1,0 % des maisons de Ouangani sont en tôle, bois, végétal et sont raccordées au réseau d'égouts, 13 % des maisons tout bâti confondu.

Champ : Ménages de Ouangani
Source : Insee, recensements [2]

Figure 16 : Cumul de pluie de novembre 2021 à avril 2022 dans la commune de Ouangani



Source : Météo France [12]

Tableau 4 : Répartition 2021-2022 des différents types de déchet dans la commune de Ouangani

Type de déchets	Volume	Répartition (%)		Densité (vol./km²)	
		Ouang	May.	Ouang *	May.
Carcasse de voiture	279	54	57	14,6	7,4
Dans la rivière/mer	6	1,2	1,2	0,3	0,2
Dépôt sauvage	110	21	13	5,8	1,6
Encombrant	105	20	24	5,5	3,1
Stock de pneu	19	4	5	1,0	0,7
Domaine **					
Privé	112	22	16		
Public	405	78	76		

Note : *La superficie de la commune de Ouangani est de 19,1 km². ** Dans 0,4 % des cas, l'information est absente pour Ouangani (Ouang.) et 8 % à l'échelle du département (May.).

Source : ARS Mayotte – Service de la LAV [11]
Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Offre de soins

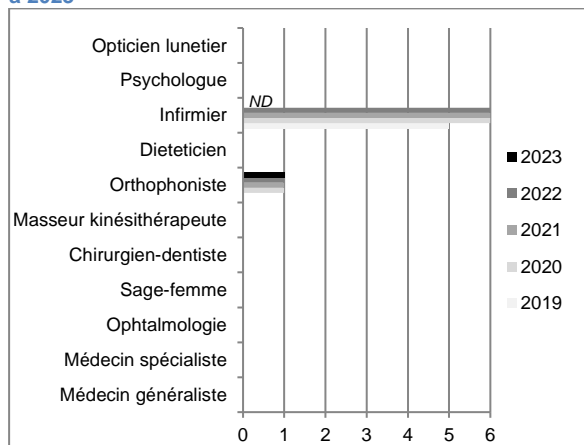
► Structure(s) de prise en charge

En 2023, la commune de Ouangani est munie d'une **PMI**, d'un **centre de référence** ainsi que la **construction en cours d'une MSP** qui s'achèvera en novembre de cette année et verra l'ouverture d'un pôle médical, paramédical et médicotechnique (radio et laboratoire) [13]. La présence d'un collège avec une infirmière scolaire permet aux plus jeunes d'accéder aux premiers soins [14] [15]. **Un IME, un Itep et un Ditep** gérés par **Mlézi Maoré** sont présents dans la commune [13].

► Professionnels de Santé libéraux (hors remplaçants)

En 2023, la commune de Ouangani est pourvue de **1 orthophoniste** soit une densité de **8,7 pour 100 000 habitants** (la densité à Mayotte est de 2,8) [16]. En 2022, la commune était pourvue de **6 infirmiers** soit une densité de **50,4** pour 100 000 habitants (la densité à Mayotte est de 64,5) [16].

Figure 17 : Effectifs (libéraux) hors remplaçants de onze professions de Santé à Ouangani et sur la période 2019 à 2023



Champ : Professionnels de Santé hors remplaçants de Ouangani

Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [16]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 18 : L'offre de Soins à Ouangani en 2023



Champ : Structures sanitaires et médico-sociales, professionnels de Santé libéraux

Source : SI-DIAMANT, effectifs au 1^{er} janvier [16]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Recours aux soins

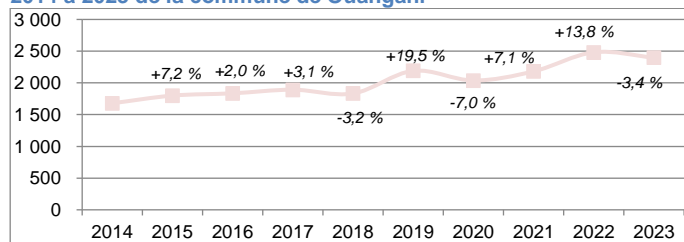
► Recours au CHM

En 2023 et sur la commune de **Ouangani**, **2 398 séjours** d'hospitalisation ont été enregistrés (+48 % par rapport à 2014, +52 % à l'échelle du département).

Soit un taux de recours⁶ moyenné sur la période 2021 à 2023 de 0,22 par habitant de ce regroupement (0,16) [17].

En 2023, les **0-4 ans** représentent **31 %** (+1 point par rapport à 2014) des consultations, **4 %** pour les **5-14 ans** (-1 point), **12 %** pour les **15-24 ans** (-3 points), **48 %** pour les **25-64 ans** (+9 points) et **5 %** pour les **65 ans ou plus** (-5 points) (Figure 20).

Figure 19 : Evolution du nombre de séjours au CHM de 2014 à 2023 de la commune de Ouangani

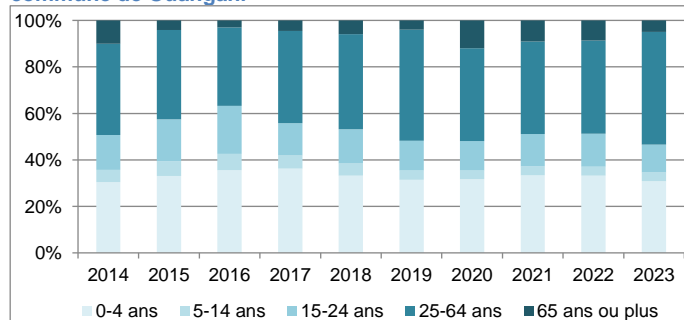


Champ : Habitants de Ouangani

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [17]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 20 : Ventilation des classes d'âge des individus ayant eu recours au CHM de 2014 à 2022 pour la commune de Ouangani



Champ : Habitants de Ouangani

Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier [17]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

⁶ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

► Recours aux centres de consultations

La commune de Ouangani est **pourvue** d'un centre de consultations.

Sur la période 2020 à 2023, années particulières de crise Covid-19 impactant l'ouverture des centres de consultations, **12 535 consultations par an ont été constatées** dans l'un des centres de proximité pour les habitants de la commune soit **5 %** de l'ensemble des consultations à Mayotte et un taux de recours de 1,17⁷ par habitant de la commune (*0,75 sur l'ensemble du territoire*) [18].

Les **moins de 15 ans** représentent **35 %** des consultations des habitants de Ouangani dans l'un des centres (31 %) et **7 %** pour les **65 ans ou plus** (6 %) [18] (Figure 22).

89 % des habitants de Ouangani vont dans le centre de consultations de **leur commune de domicile**, 4 % à Sada et 3 % au Jacaranda [18].

► Recours aux permanences des soins

La commune de Ouangani est pourvue d'une permanence des soins, à **Kahani**.

En moyenne sur la période 2020 à 2023, **3 315 consultations par an** concernant des habitants de Ouangani ont été observées, soit **6 %** des consultations en permanences de soins à Mayotte et un taux de recours de 0,31 par habitant de la commune (*0,18 sur l'ensemble du territoire*) [18].

Les **moins de 15 ans** représentent **46 %** des consultations des habitants de Tsingoni dans l'une des permanences (41 %) et **5 %** pour les **65 ans ou plus** (5 %) [18] (Figure 23).

95 % des habitants Ouangani se rendent à la permanence de soins de **leur commune de domicile** [18].

► Consultations en libérales

La commune de Ouangani présente un taux de **couverture à la sécurité sociale** compris entre **52 et 60 %** (68 % à l'échelle du département) en 2020 [8].

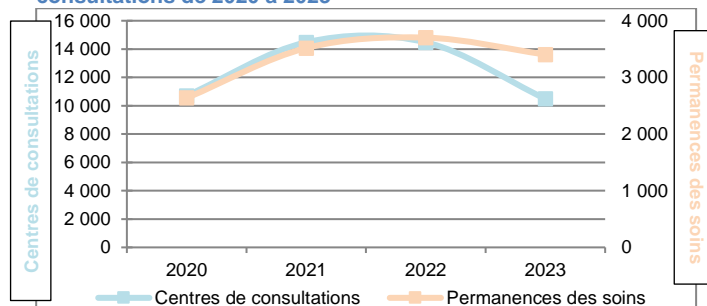
Sur la période 2020 à 2022, le taux de consultations aux **médecins généralistes libéraux** est de **0,3 par habitant** de la commune (0,6) [8].

0,6 par habitante de 15-49 ans pour les **sages-femmes libérales** (0,6) [8].

Quant aux **infirmiers libéraux**, ils réalisent **3,1 actes par habitant** de la commune (7,4) (Tableau 5).

Note Tableau 5 : Les chiffres en gras dans la colonne « Mayotte » indique la part de la commune de Ouangani sur les données à l'échelle du département. Les chiffres qui ne sont pas en gras dans la colonne « Mayotte » indique le taux par habitant à l'échelle du département. Les taux sont déterminés depuis les population estimée au 1^{er} janvier [4] et ventilée selon les répartitions classes d'âge observées en 2017. Le dénominateur utilisé est celui restreint à la population de la commune, ces taux peuvent être légèrement sous-évalué.

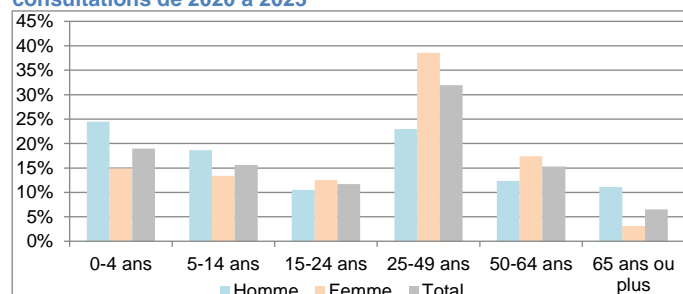
Figure 21 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Ouangani ayant recours aux centres de consultations de 2020 à 2023



Source : CHM [18]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Figure 22 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Ouangani ayant recours aux centres de consultations de 2020 à 2023



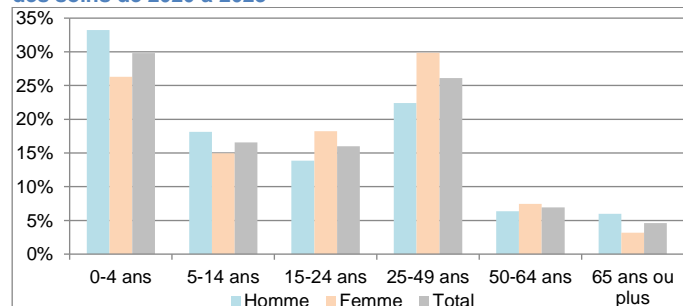
Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Ouangani et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 39 % sont des femmes de 25-49 ans.

Champ : Habitants de Ouangani

Source : CHM [18]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Figure 23 : Répartition des classes d'âge par sexe des habitants de Ouangani ayant recours aux permanences des soins de 2020 à 2023



Note de lecture : chez les femmes domiciliées dans la commune de Ouangani et ayant recours à l'un des centres de consultations de l'île, 30 % sont des femmes de 25-49 ans.

Champ : Habitants de Ouangani ayant recours aux permanences de soins

Source : CHM [18]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques – Automate R.O.L.A.N.D.

Tableau 5 : Consultations libérales sur la période 2020 à 2022 de la commune de Ouangani

	Moyenne	2020-2021-2022	Mayotte
Consultations des médecins généralistes libéraux		3 634	2,2
x Taux de consultations par habitant		0,32	0,57
Consultations des médecins spécialistes libéraux		82	2,0
x Taux de consultations par habitant		0,007	0,014
Taux de consultations des sages-femmes libérales		1652	3,5
x Taux de consultations par habitante de 15-49 ans		0,6	0,6
Taux de consultations des chirurgiens-dentistes libéraux		100	3,9
x Taux de consultations par habitant		0,009	0,009
Actes des infirmiers libéraux		35844	1,7
x Taux d'actes par habitant		3,1	7,4
Actes des masseurs kinésithérapeutes libéraux		3463	2,7
x Taux d'actes par habitant		0,3	0,4
Nombre de médicaments vendus en soins de ville		61637	2,4
x Taux de ventes par habitant		5,4	8,9

Source : CSSM [8]

Champ : Habitants de Ouangani

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

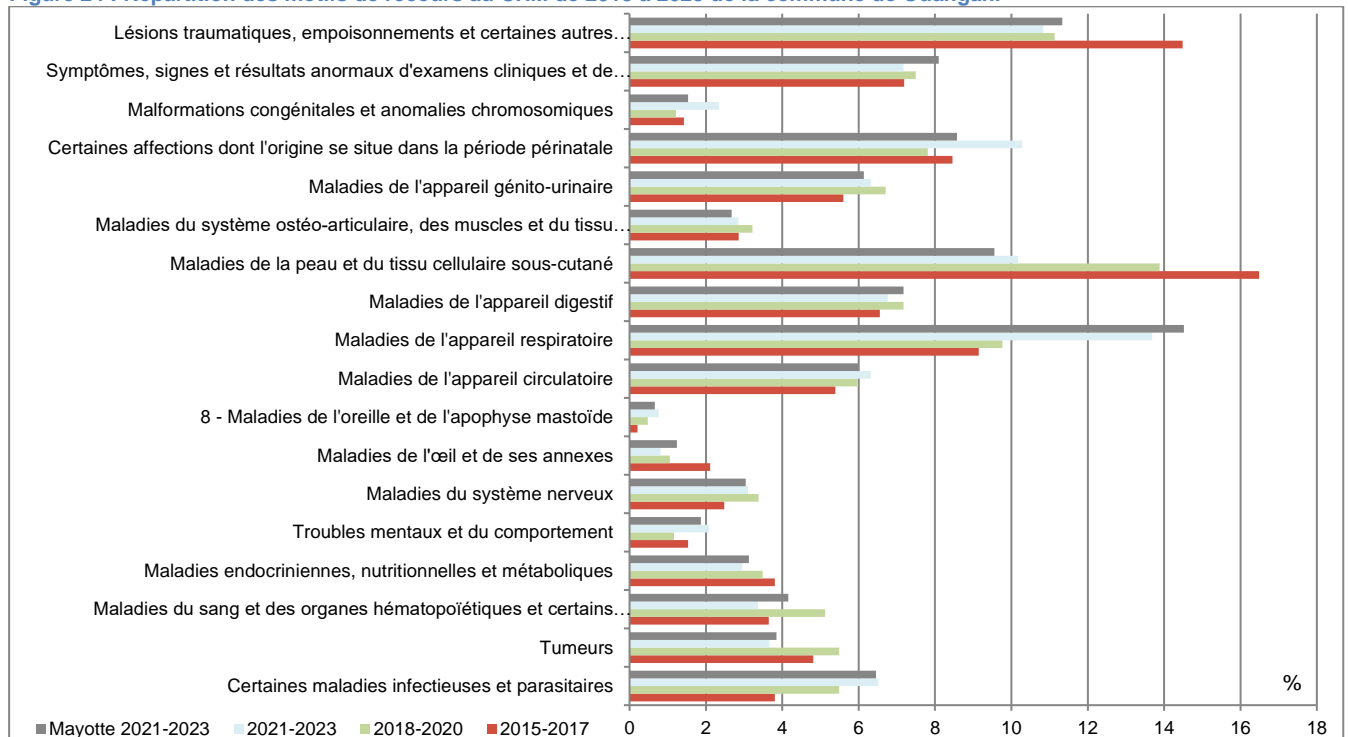
⁷ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

Pathologies

Sur la période 2021 à 2023, les principaux motifs d'hospitalisation hors « Grossesse, accouchement et puerpéralité » (30 %, 26 % à l'échelle du territoire), « Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé » (42 %, 46 %) et « Codes d'utilisation particulière » (0,5 %, 0,5 %) concernent les « **maladies de l'appareil respiratoire** » (14 %, 15 %), suivies des « **lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes** » (11 %, 11 %) et des « **certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** » à ex-aequo avec les « **maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané** » (10 %, 9 %, 10 %) [17] (Figure 24).

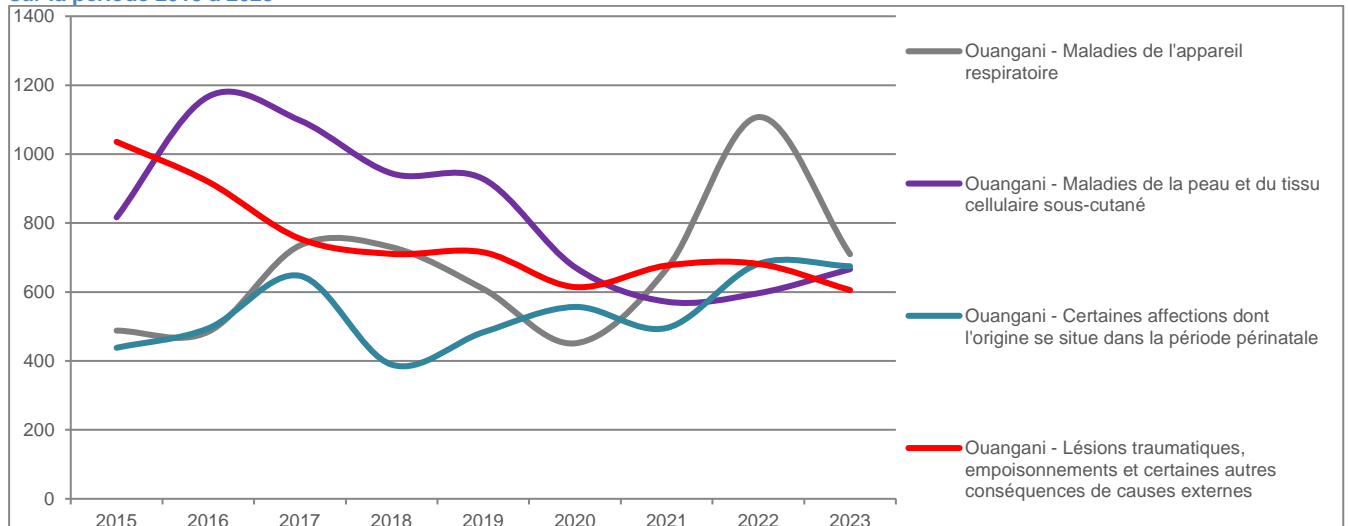
Selon une approche transversale visant à comparer les différentes répartitions respectives de chaque commune pour un même motif de recours au CHM, **la commune de Ouangani présente l'un des taux les plus hauts** pour : « **malformations congénitales et anomalies chromosomiques** », « **certaines maladies infectieuses et parasitaires** », les « **certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale** » et les « **maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané** ». [17].

Figure 24 : Répartition des motifs de recours au CHM de 2015 à 2023 de la commune de Ouangani



Champ : Habitants de Ouangani
 Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [17]
 Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Figure 25 : Taux, pour 100 000 habitants de Ouangani, des motifs de séjour apparaissant au moins une fois dans le top3 sur la période 2015 à 2023



Champ : Habitants de Ouangani
 Source : PMSI - Motifs de séjour hospitalier, diagnostic principal [17]
 Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

► Autres maladies⁸

Sur la période 2020 à 2022, 51 MDO⁹ ont été remontées au DésUS de l'ARS de Mayotte dans la commune de Ouangani, soit 5 % à l'échelle du territoire pour **une prévalence¹⁰ de 16,2 cas pour 10 000 habitants** (11,1 à l'échelle du territoire) [19].

Sur la période 2020 à 2022, 721 habitants de Ouangani ont été dépistés positifs à la **Covid-19**, soit 3 % de tous les cas détectés sur cette période et **une incidence de 23 cas pour 1 000 habitants** (32 à l'échelle du département). Le taux de dépistage est de 200 tests réalisés pour 1 000 habitants (341), pour un taux de positivité de 11 % (9 %). On constate également **39 hospitalisations** d'habitants de Ouangani en lien avec la Covid-19 et pour 8, un passage en réanimation.

Par ailleurs, sur la période 2019 à 2022, 70 de **Dengue** ont été déclarés, et près de la moitié lors de l'épidémie de 2019-2020. Cela représente 1,8 % de la totalité des cas sur la période complète, pour une **prévalence globale de 16,7 cas pour 10 000 habitants** (32,8 à l'échelle du territoire).

Enfin, en 2019, **1,9 %** des 15-69 ans vivant dans le Centre-Ouest ont une **infection en cours à l'hépatite B** (3 %), 25 % pour une infection ancienne guérie (28 %) et **28 % sont immunisés par la vaccination** (28 %) [20].

► Dépistages des infirmières scolaires

En 2019, chez les enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans un établissement de la commune de Tsingoni, Chiconi, **Ouangani** ou **Dembéni** :

- **34 %** présentent au moins une **carie ou dent absente** (Deux sur cinq à l'échelle du territoire) ;

- **15 %** une **anomalie visuelle** à l'un des deux yeux (11 %) ;

- **27 %** **aucun vaccin** (16 %) ;

- aucun pour un problème auditif (14 %) ;

- **4 %** un **problème respiratoire** (27 %).

Ils sont 18 % à s'estimer en mauvaise santé (13 %) [14].

Parmi les 16 % dont l'IMC est catégorisé hors de la norme (20 %), 8 % **sont en insuffisance pondérale** (10 %) et 8 % en surpoids (10 %) [21]. **9 %** des enfants **ne prennent régulièrement qu'un seul repas par jour** (un sur cinq) et 13 % ont une alimentation variée [21] (Tableau 6). **3 %** des enfants déclarent **se sentir mal à l'école** (4 %) et **peu ou prou à leur domicile** (7 %) [22]. Ils sont alors **22 %** à déclarer avoir ressenti de la **colère** au cours des trois derniers jours (12 %), **10 %** pour de la **tristesse** (11 %), **63 %** pour de la **joie** (55 %) et **53 %** pour de l'**apaisement** (50 %) [22]. **85 %** **parlent** avec leurs parents ou tuteurs de leur(s) **problème(s) personnel(s)** (81 %) [22].

Par ailleurs, peu ou prou déclare **au moins cinq points négatifs¹¹** (10 %) liés au bien-être, **2 %** **aucun** (8 %) [22].

Enfin, **2 %** des 10-12 ans du Nord disent avoir **déjà consommé au moins une substance psychoactive¹²** (4 %) [22].

Tableau 6 : Signalements de MDO remontées à la DésUS sur la période 2020 à 2022, pour les habitants de Ouangani

Pathologie	2020	2021	2022	Cumulé
Diphthérie	0	0	0	0
Fièvre typhoïde	0	0	<5	<5
Hépatite A	10	9	0	19
Hépatite B	0	0	0	0
Lèpre	<5	0	0	<5
Leptospirose	7	11	8	26
Listériose	0	0	0	0
Paludisme	<5	0	<5	<5
TIAC	0	0	0	0

Champ : Habitants domiciliés à Ouangani

Source : ARS Mayotte – DésUS [19]

Exploitation : ARS Mayotte – Service Etudes et Statistiques

Tableau 7 : Nutrition-Santé chez les enfants de 10-12 ans scolarisés dans le secteur Ouest-Centre (en %) en 2019

Indicateur de masse corporel	Insuffisance pondérale		8
	Norme	Surpoids	84
Nombre de repas par jour	1 repas par jour		9
	2 repas par jour		42
	3 repas par jour		49
	Aucun ou alimentation irrégulière		0
Consommation de légumes	Rarement ou jamais		41
	Plusieurs fois par semaine		26
	Tous les jours		33
Consommation de féculents	Rarement ou jamais		3
	Plusieurs fois par semaine		11
	Tous les jours		86
Consommation de fruits	Rarement ou jamais		13
	Plusieurs fois par semaine		27
	Tous les jours		60
Consommation de viandes	Rarement ou jamais		27
	Plusieurs fois par semaine		60
	Tous les jours		13
Consommation de poissons	Rarement ou jamais		51
	Plusieurs fois par semaine		45
	Tous les jours		3
Consommation de sucreries	Rarement ou jamais		51
	Plusieurs fois par semaine		32
	Tous les jours		16
Consommation de laitages	Rarement ou jamais		36
	Plusieurs fois par semaine		22
	Tous les jours		41
Consommation de boissons énergisantes	Rarement ou jamais		100
	Plusieurs fois par semaine		0
	Tous les jours		0
Si alimentation variée	Au moins 5 portions d'aliments différents		13
Temps passé moyen devant l'écran par jour	Pas de temps passé devant l'écran		20
	<1 heure		23
	2 heures		57
	>3 heures		0

Champ : Enfants de 10-12 ans scolarisés en classe de 6^{ème} dans les communes de Tsingoni, Chiconi, Ouangani et Dembéni

Source : ARS Mayotte-Rectorat Mayotte, enquête Santé des jeunes de 2019 [21]

⁸ En 2008, 18 % des habitants de 30-69 ans du Centre de l'île étaient diabétiques (11 %), 11 % d'entre eux avaient connaissance de leur statut (6 %) et 8 % ne le savaient pas (5 %) [23].

⁹ Nombre de cas cumulés de diphtérie, fièvre typhoïde, hépatite A, hépatite B, lèpre, leptospirose, listériose, paludisme et intoxication alimentaire (TIAC).

¹⁰ Cet indicateur est basé sur les différentes estimations de population au 1^{er} janvier [4] et ne prend pas en compte le recours multiple d'un même individu.

¹¹ Estimer sa santé mauvaise, se sentir mal chez lui, se sentir mal à l'école, mal dormir la veille de l'enquête, déclarer un sentiment de colère ou de tristesse, ne pas avoir de copains à l'école, ne pas parler de ses problèmes avec ses parents, n'avoir jamais abordé une discussion autour de la sexualité, avoir des difficultés de concentration et avoir au moins une anomalie de santé dépistée parmi (dents, vue, audition, poids, problème respiratoire, couverture vaccinale).

¹² Parmi l'alcool, la cigarette ou la chimique.

Références

- [1] Insee et P. Thibault, «Des conditions de vie inégales entre les villages - Les villages de Mayotte en 2017,» *Insee Analyses*, 2019, Octobre.
- [2] Insee, «Extraction des données du recensement de la population de 2007, 2012 et 2017».
- [3] Insee, «Fichiers d'état Civil».
- [4] Insee, «Estimations de la population au 1er janvier».
- [5] Exploitation du SNDS.
- [6] Insee et C. Mureau, «L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activités et localisation - Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est,» *Insee Analyses*, 2019, Septembre.
- [7] Insee et J. Mekkaoui, «4 Mahorais sur 10 travaillent hors de leur commune - Déplacement domicile-travail,» *Insee Flash*, 2015, Août.
- [8] CSSM, «Tableau de bord».
- [9] ARS Mayotte, «Qualité de l'eau aux robinets».
- [10] ARS Mayotte, «Extraction des données de l'enquête Santé des jeunes de 10-12 ans scolarisés en classe de 6ème à Mayotte».
- [11] ARS Mayotte - service LAV, «Recensement des déchets».
- [12] <https://meteofrance.yt/fr/actualites/la-saison-des-pluies-2021-2022-mayotte>.
- [13] ARS Mayotte - DOSA, «Structures sanitaires et médico-sociales».
- [14] ARS Mayotte-Rectorat Mayotte-ORS Mayotte, J. Balicchi, M. Arnaud, F. Mazeau et A. Aboudou, «Santé des jeunes de 10-12 ans en 2019 : focus sur une précarité avérée,» *In extenso*, 2021, Mai.
- [15] Rectorat de Mayotte, «Carte des collèges de Mayotte».
- [16] SI-DIAMANT, «Extraction des données des professionnels de Santé».
- [17] CHM, «Activité du Centre hospitalier de Mayotte, PMSI-ATIH».
- [18] CHM, «Données détaillées des centres de consultations».
- [19] ARS Mayotte, «Exploitation des bases de données détaillées de la DésUS».
- [20] SpF-CNRHV-ARS, C. Brouard, F. Parenton, Y. Hassani, S. Chevaliez, E. Gordien, M. Jean, M. Bruyand, S. Vaux, F. Lot et M. Ruello, «Hépatites B, C et Delta en population générale adulte vivant à Mayotte, enquête Unono Wa Maoré 2018-2019,» 2022, Février.
- [21] ARS Mayotte-ORS Mayotte-Rectorat Mayotte, J. Balicchi, A.-M. Arousseau, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «A 10-12 ans, les filles sont trois fois plus touchées par le surpoids que les garçons de Mayotte,» *In extenso*, 2022, Septembre.
- [22] ORS Mayotte-ARS Mayotte-Rectorat de Mayotte, Y. Kilani, J. Balicchi, A. Aboudou, M. Arnaud et F. Mazeau, «Santé des jeunes de 10-12 ans : la moitié des enfants déclarent des difficultés pour se concentrer,» *In extenso*, 2023, Février.
- [23] InVS, J. Solet et N. Baroux, «Étude Maydia 2008 : Étude de la prévalence et des caractéristiques du diabète en population générale à Mayotte,» 2008.